



Fiche technique N° TD1074
Juillet 2010

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après préparation sur
support conforme au D.T.U. 59.1

APRES IMPRESSION :

PLATRE • PLAQUES DE PLATRE • ENDUITS DE PLATRE
MAÇONNERIES
ANCIENNES PEINTURES HYDRODILUABLES –
GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

Décocharme

Enduit décoratif
à base de chaux éteinte

INTÉRIEUR
7 à 8 m²/L

Fonction :

Enduit décoratif formulé à base de chaux éteinte en phase aqueuse – aspect "peinture à la chaux".

Classification : AFNOR NF T 36-005 : III 2

Destination : INTÉRIEUR

Surfaces murales après impression : sur plâtre, plaques de plâtre, maçonneries et anciennes peintures.

Qualités dominantes :

- Produit composé de matières minérales et naturelles.
- Application aisée.
- Faible teneur en COV (composés organiques volatiles).

Caractéristiques pratiques :



= 7 à 8 m²/L (selon le support)



= 8 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Produit à 2 composants (base "Décocharme" + colorant).
- **Aspect en finition :** "peinture à la chaux"
- **Rendement :** 7 à 8 m²/L (selon le mode d'application).
- **Matériel :** malaxeur manuel, rouleau "patte de lapin" rayé jaune 12 mm ou rouleau 180 millimètres, spalter (120 millimètres).
- **Dilution et nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** nuancier spécifique. **Dès que le produit est teinté, Il est recommandé de l'appliquer dans un délai maximum de 10 jours.**
- **Conditionnement :** 2,5 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,54
- **Extrait sec :** 45 à 49 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/I) : 200 g/l (2010).
Ce produit contient max 5 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- La préparation du support doit être conforme au D.T.U. 59.1.
- Le support doit être sec, propre et parfaitement adhérent, homogène en porosité et uniforme en teinte.
- Appliquer en impression notre "Sous-couche décorative".

Préparation du produit :

Dans le cas d'une mise à la teinte manuelle :

- Diluer la base "Décocharme" de 10 à 20 % d'eau pour préparer le mélange.
- Verser la totalité du colorant dans la base "Décocharme". Mélanger l'ensemble avec un malaxeur pendant environ 10 minutes jusqu'à obtention d'un résultat homogène.

Dans le cas où le produit est déjà teinté :

- Diluer la base "Décocharme" de 10 à 20 % d'eau pour préparer le mélange.

Application :

- Appliquer une 1^{ère} passe du produit avec un rouleau "patte de lapin" ou un rouleau 180 millimètres, rouler finement sur tout le volume. Laisser sécher 24 heures, puis appliquer une 2^e passe avec un spalter 120 millimètres en effectuant des mouvements croisés.
- **Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai. La chaux étant une matière minérale et naturelle, elle peut selon son mode d'application avoir une incidence sur le rendement et la tonalité du produit. La teinte du produit appliqué peut également évoluer dans le temps.**
- **Il est recommandé d'appliquer le produit dans la continuité afin d'éviter des différences de teintes.**
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.